

La Bible interdit-elle aux femmes d'exercer des fonctions ou des ministères de direction dans l'Église ?

Philip B. Payne © 2023 Payne Loving Trust

(Traduction allemande de Hans-Jörg Ronsdorf et Gabi Singer, avec l'aimable autorisation de l'auteur)

Vous pouvez télécharger cette conférence et la présentation PowerPoint sur www.pbpayne.com (en anglais), avec toutes les images des textes grecs anciens, qui ne sont reproduites ici qu'en partie.

Au début de mes études doctorales à l'université de Cambridge, un enseignant a déclaré : « Aucun passage du Nouveau Testament, correctement compris dans son contexte d'origine, ne restreint le ministère des femmes. » J'ai failli me lever et crier : » **Ce n'est pas vrai !** »

Cette conférence résume les résultats de mes recherches des 50 dernières années, qui m'ont amené à changer d'avis au sujet de **quatre objections principales contre** les femmes dans des fonctions de direction.

Objection 1 : La Bible enseigne que l'homme est le chef.

Autrement dit, seuls les hommes devraient exercer la direction dans l'Église et à la maison. Cette idée repose sur la traduction de 1 Corinthiens 11.3 : « **l'homme est le chef de la femme** » . En allemand (comme dans d'autres langues), le mot » Haupt « (chef, tête) implique aujourd'hui souvent » autorité sur « . Le contexte montre cependant que Paul voulait dire » **l'homme est l'origine de la femme** » , en faisant allusion à Adam. Le sens de » tête » comme source figure dans les dictionnaires grecs depuis le XII^e siècle.¹

L'autorité n'était **pas** un sens courant de « tête » en grec. Le dictionnaire grec le plus complet énumère quarante-neuf sens figurés pour ce mot. Aucun d'eux n'implique l'autorité.²

La plupart des dictionnaires du grec ancien profane ne citent aucun exemple de ce mot où il signifierait l'autorité. La **plus ancienne** mention du mot au sens d'*autorité* que j'aie trouvée dans un dictionnaire grec profane date du IV^e siècle après Jésus-Christ. Les dictionnaires grecs qualifient le sens de *tête* comme *autorité* de byzantin ou de médiéval, c'est-à-dire bien postérieur à l'époque où Paul a écrit. Il est donc peu probable que Paul ait voulu exprimer l'*autorité* par le mot *tête*.

La traduction grecque de la Bible hébraïque (la Septante), largement répandue à l'époque de Paul, confirme que l'*autorité* n'était **pas** un sens courant de ce mot.³ Elle traduit presque **toujours** par ce mot les références hébraïques à une tête physique, mais presque **jamais** lorsque « tête » signifie » **dirigeant** ».

Il existe 180 cas où le mot hébreu pour *tête* signifie dirigeant. Dans **un seul** de ces 180 cas, la Septante grecque emploie clairement le mot tête (kephale) comme métaphore pour « dirigeant » . Tous les autres cas **prétendus** où » tête « signifierait » dirigeant « ont été ajoutés par Origène au III^e siècle. Mais le contexte montre qu'ils signifient autre chose que » dirigeant « , ou bien ils sont traduits par » en tant que tête « ⁴, ce que des lecteurs grecs pouvaient plutôt comprendre comme » comme une tête « et non comme » est une tête «.⁵

Aucune des 12 métaphores de Paul utilisant *tête* n'exige le sens d'*autorité*. **Dix** expriment la *source* ou l'origine, et les deux autres désignent le *sommet*, le point culminant.⁶

L'exclusion des femmes de la direction de l'Église est incompatible avec les nombreuses confirmations de femmes dirigeantes dans la Bible. Sept des dix personnes que Paul nomme comme collaborateurs dans le ministère en Romains 16 sont des femmes, parmi lesquelles Phœbé, « diaconesse de l'Église de Cenchrées » et « dirigeante (grec *prostatis*)⁷ de beaucoup, et de moi-même », et Junia, qui, comme son mari, était « remarquable parmi les apôtres ».⁸

En résumé : les dictionnaires grecs profanes, la Bible grecque, l'usage linguistique de Paul et la confirmation par Paul de femmes dans la direction de l'Église montrent que Paul n'entendait pas « autorité » par « tête ». Nulle part la Bible n'enseigne la suprématie ou le rôle dirigeant masculin vis-à-vis de la femme.

Objection 2 : 1 Timothée 2.12 enseigne : « Je ne permets pas à la femme d'enseigner ni d'avoir autorité sur l'homme. »

Si l'on comprend ce verset comme une interdiction générale, on ignore que les **seules** personnes identifiées dans 1 Timothée comme séduites par de faux docteurs sont des femmes, et que cette lettre traite d'un problème **local** spécifique.⁹

De plus, cette traduction est douteuse pour **quatre** raisons.

Premièrement, le mot grec *authentein*, que l'ancienne NIV (New International Version) traduit par « avoir autorité », se traduit au mieux par « **s'emparer de l'autorité** ». La **première** occurrence de ce mot signifiant clairement « exercer l'autorité » n'apparaît que **trois siècles** plus tard.¹⁰ Le Nouveau Testament emploie un autre mot pour « exercer l'autorité ». À l'époque de Paul, ce mot pouvait signifier soit « dominer », soit, ce qui était plus fréquent (21 fois), « prendre l'autorité en l'accaparant ».

La traduction King James a donc la formulation la plus exacte : « **usurper l'autorité** ». Le dictionnaire de référence du Nouveau Testament définit ce mot comme « **prendre** une position d'autorité indépendante ». La NIV de 2011 a **corrigé** sa traduction en « **s'arroger l'autorité** ».

Deuxièmement, Paul utilise typiquement la conjonction (et) qui relie « enseigner » à « s'emparer de l'autorité » pour exprimer une **seule** idée.¹¹ Par conséquent, il n'interdit aux femmes d'enseigner **que** lorsqu'elles s'arrogent pour cela l'autorité. Cela ne restreint pas les femmes dotées d'une autorité d'enseignement reconnue, comme Priscille, qui a instruit Apollos dans la même ville. Paul la salue dans la deuxième lettre à Timothée.

Troisièmement, « **je ne permets pas** » est une traduction trompeuse, car en grec ce verbe se rapporte normalement à quelque chose de **limité dans le temps** et **non permanent**. Sa forme grammaticale exprime **rarement** une interdiction permanente. Il désigne normalement une permission ou une interdiction en vigueur pour le moment et **devrait** donc être traduit par « **Je ne permets pas (à présent)** », ce qui se rapporte plutôt à la crise actuelle à Éphèse qu'à une interdiction universelle.

Quatrièmement : si ce verset interdit **durablement** aux femmes d'enseigner, il **contredit** les nombreuses déclarations positives de la Bible au sujet de l'enseignement donné par des femmes.

Dieu a révélé des passages clés de l'**Écriture** inspirée par l'intermédiaire de femmes, parmi lesquels les cantiques de Miriam et de Débora, la prière d'Anne, la prophétie d'Abigaïl, la *parole inspirée* de la mère du roi Lemuel, la bénédiction d'Élisabeth et le Magnificat de Marie, la première **interprétation chrétienne de l'Écriture sainte**.¹²

1 Timothée 2.12 traite donc d'un problème spécifique, à savoir des femmes séduites dans l'Église d'Éphèse qui répandaient de faux enseignements. Ce passage interdit aux femmes de cette Église de s'arroger l'autorité et d'enseigner un homme. Des femmes qui enseignent avec une fonction d'enseignement reconnue, comme Priscille, ne s'empareraient pas d'une telle autorité. Paul n'interdit pas aux femmes, partout ou en tout temps, d'enseigner ou d'avoir autorité sur des hommes.

Objection 3 : Les femmes ne peuvent pas être anciennes, surveillantes ou pasteures d'Églises locales, parce que la Bible ne prévoit que des hommes, jamais des femmes, à la direction des Églises locales.

En réalité, en dehors du **Christ**, le Nouveau Testament ne nomme **personne**, ni homme ni femme, comme **surveillant** ou **pasteur**.

Lorsque Jean est appelé « l'ancien » et Pierre « ancien avec eux », cela ne se rapporte à aucune Église locale, mais au fait qu'en tant que **témoins oculaires apostoliques**, ils étaient anciens de l'Église entière, c'est-à-dire universelle.

Dans la Bible, **une seule** personne reçoit un titre spécifique pour la direction d'une **Église locale** : « Phœbé, diaconesse de l'Église de Cenchrées ». Il est « pratiquement **certain** que Phœbé est désignée comme "une (ou peut-être 'la') diaconesse" de l'Église de cet endroit ».¹³

Paul encourage tous les croyants à devenir surveillants ou anciens en disant : « Cette parole est certaine : si **quelqu'un** aspire à la fonction de surveillant, il désire une belle œuvre. »¹⁴

Le sujet des qualifications des anciens en Tite 1 est lui aussi « **quiconque** ». Dans l'original grec, il n'y a dans aucune des deux listes un seul « il », « le » ou « son », ni **aucune autre** restriction (grammaticale) aux hommes, contrairement à la plupart des traductions anglaises ou allemandes.

Certains pensent que la qualification « **mari d'une seule femme** » exclut les femmes, mais même des défenseurs de premier plan du patriarcat ou du complémentarisme, Douglas Moo et Thomas Schreiner, reconnaissent que cela n'exclut **pas** les femmes.¹⁵ Des inscriptions funéraires montrent que « mari d'une seule femme » était une **expression idiomatique** désignant la fidélité dans le mariage.¹⁶ Il est faux de traiter une expression idiomatique comme une exigence **discriminante**.¹⁷ Puisque Phœbé était diaconesse et que les qualifications pour les **femmes** font partie des qualifications pour les **diacres** en 1 Timothée 3.11, « mari d'une seule femme » au verset suivant ne peut naturellement **pas** exclure les femmes.

Même le représentant du patriarcat au IV^e siècle, Jean Chrysostome, a écrit que « maris d'une seule femme » s'applique aussi aux diaconesses.¹⁸ Il comprenait que les formes masculines grecques n'excluent **pas** les femmes. Il existe entre 7 500 et 8 000 formes masculines dans le Nouveau Testament qui doivent ou peuvent inclure des femmes, soit environ une telle forme grammaticale par verset.¹⁹ Comme l'a montré Gordon Hugenberger, il est courant que des exigences bibliques adressées aux hommes s'appliquent aussi aux **femmes**.²⁰

Objection 4 : Paul ordonne trois fois : « Que les femmes se taisent dans les Églises » (1 Corinthiens 14.34-35).

Bien que les premiers manuscrits du Coran contiennent des variantes textuelles considérables, l'islam a largement enseigné que le texte du Coran n'a jamais été modifié. À l'inverse, l'Église a toujours reconnu, depuis l'époque d'Origène, l'existence de variantes textuelles dans les manuscrits. La Déclaration de Chicago sur l'inerrance biblique, article X, affirme que « les copies et les traductions de l'Écriture sainte sont la Parole de Dieu dans la mesure où elles reproduisent fidèlement l'original ». Les principes scientifiques de la critique textuelle permettent de reconstituer le texte original du Nouveau Testament avec une précision remarquable à partir de milliers de manuscrits conservés. Les plus anciens manuscrits de Marc ne contiennent pas la finale longue (Marc 16.9-20), et il existe des preuves convaincantes qu'elle ne faisait pas partie du texte original de Marc. Au verset 18, la finale longue assure aux croyants qu'« ils prendront des serpents dans leurs mains ; et s'ils boivent un poison mortel, il ne leur fera aucun mal ». Comme cela ne figurait pas dans le texte original, ce n'est pas le message de Dieu qui fait autorité pour l'Église. De même, 1 Corinthiens 14.34-35 n'aurait autorité **que** s'il figurait dans la lettre originale de Paul.

Sept raisons tirées des manuscrits et **neuf** raisons tirées des mots de ces versets me convainquent, moi et beaucoup d'autres, qu'ils ne figuraient pas dans la lettre originale de Paul, mais ont été ajoutés plus tard. Je n'en résumerai maintenant que trois.

Premièrement, le sens évident de ces versets contredit les affirmations de ce chapitre selon lesquelles « **tous** » peuvent enseigner et prophétiser, ainsi que le constat du chapitre 11.5 que des femmes prophétisent.

Deuxièmement, il n'existe dans les manuscrits des lettres de Paul aucun autre passage d'une longueur approchante qui se trouve (selon les manuscrits) à deux endroits aussi éloignés l'un de l'autre, sans raison apparente.

Troisièmement, la plus ancienne Bible signale ces versets comme un ajout tardif et inauthentique.²¹

Je vais maintenant développer ces points.

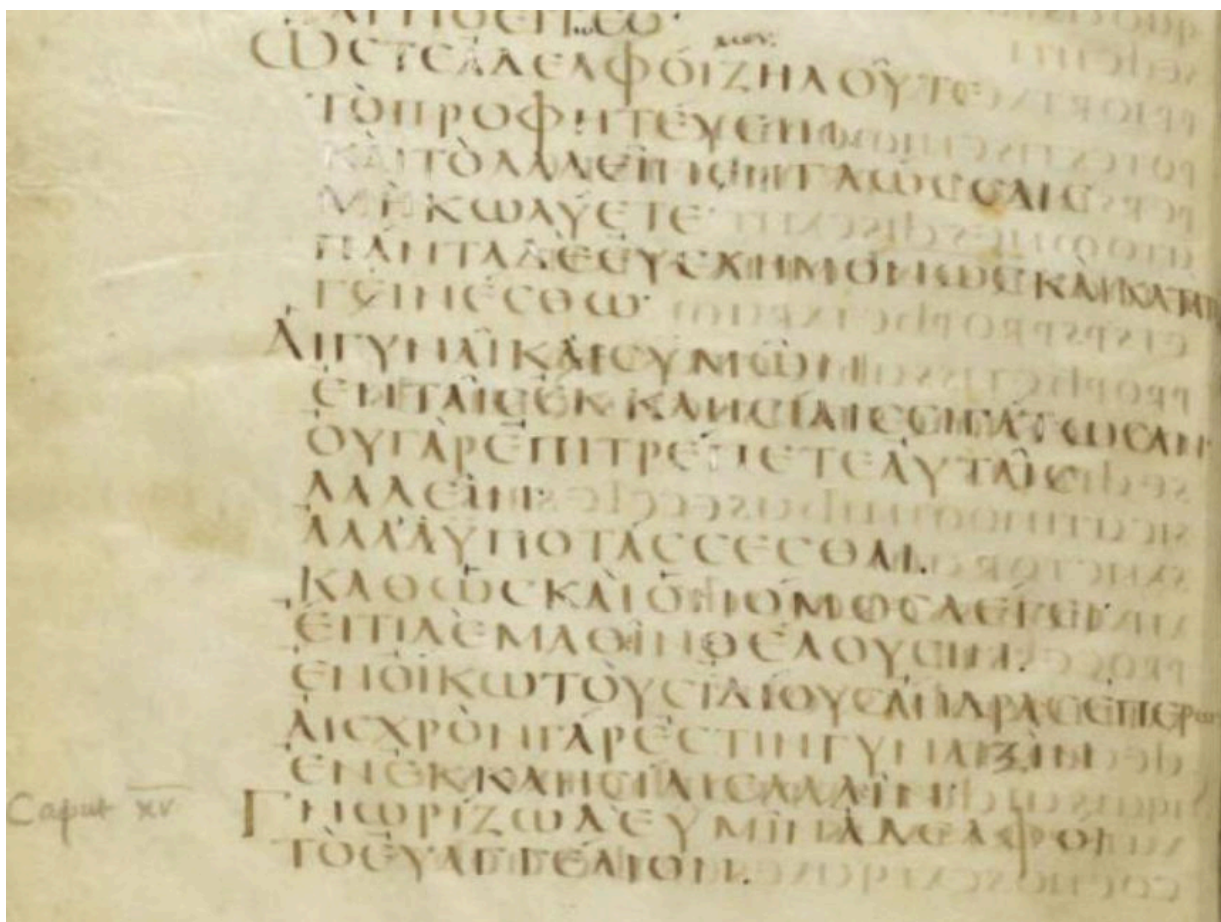
Premièrement, ces versets contredisent beaucoup d'autres affirmations de ce chapitre.

Pour éviter les contradictions, beaucoup disent que Paul ne fait taire **que** des *bavardages perturbateurs* ou, comme on l'a proposé pour la première fois en 1962²², **seulement** l'évaluation des prophéties. Mais ces interprétations ne s'accordent pas avec l'exigence de silence sans restriction, répétée trois fois avec insistance dans ce passage. Si le verset 34 n'interdit que l'évaluation des prophéties, alors le v. 34 **permet** aussi des paroles qui **sont interdites** au verset 35. Enfin, poser des questions par désir d'apprendre est tout autre chose qu'évaluer des prophéties, et c'est rarement perturbateur. Ces interprétations conduisent à faire contredire par Paul ce qu'il vient d'écrire.

Deuxièmement, dans tous les manuscrits grecs « occidentaux », ces versets suivent le verset 40, alors que dans la plupart des autres manuscrits ils suivent le verset 33.

Voici le célèbre Codex D « occidental » du VI^e siècle. Le premier paragraphe complet de cette image est la fin du chapitre 14. Le paragraphe suivant contient les versets 34 à 35. Avec la dernière section commence le chapitre 15.

“Western” Codex D (06) Claromontanus



Les deux emplacements différents où se trouvent les versets 34 à 35 suggèrent que quelqu'un les a écrits dans la marge et que des copistes ultérieurs les ont insérés soit après le verset 33, soit après le verset 40. Laissez-moi vous l'expliquer :

Le principe **fondamental** pour déterminer le texte **original** de l'Écriture sainte est le suivant : « Le texte qui explique le mieux l'apparition de **tous** les autres textes est très probablement le texte original. »

Aucun manuscrit d'une lettre de Paul ne déplace **un quelconque** grand bloc de texte à **peu près** aussi loin sans raison apparente, et aucun lecteur de la première heure n'a critiqué l'emplacement de ce texte.²³ Mais il était **habituel** que les scribes recopient le texte de la marge **dans** le texte principal.

Le Codex Vaticanus du IV^e siècle, par exemple, contient 20 passages de texte ancien en marge du texte de Matthieu. Tous sauf 3 figurent dans le texte principal de pratiquement tous les manuscrits ultérieurs.

Les Grecs étaient fermement convaincus que les femmes devaient se taire dans les assemblées publiques.²⁴ Il n'est donc guère étonnant qu'un lecteur, à un moment donné **avant 200 apr. J.-C.**, ait ajouté dans la marge la « sagesse connue ou courante » qu'expriment ces versets.

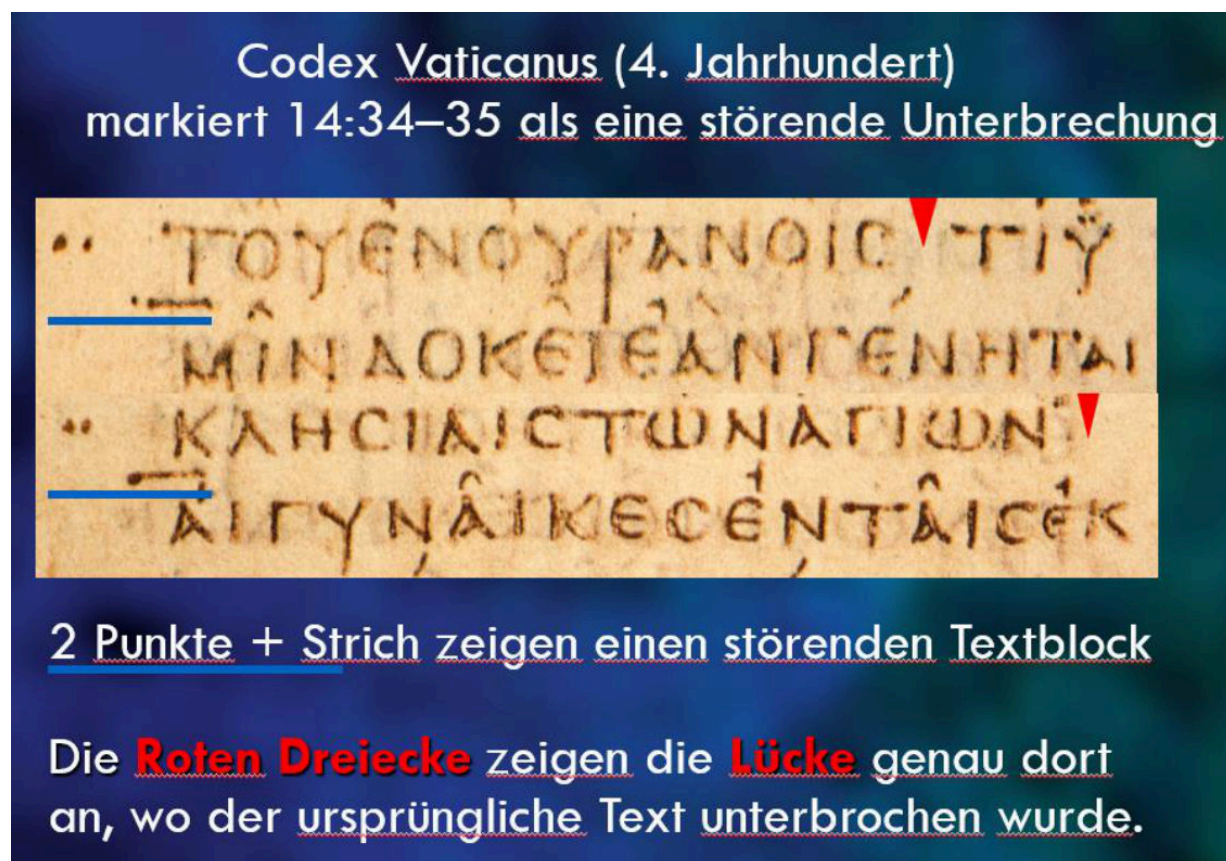
La **seule** explication des deux emplacements de ces versets qui corresponde aux habitudes connues des scribes est que quelqu'un a d'abord écrit ces deux versets dans la marge d'un manuscrit et que des copistes ultérieurs les ont insérés soit après le verset 33, soit après le verset 40.

Le bon sens veut que quelque chose d'**ordinaire** – l'insertion d'un texte marginal dans le texte principal – soit plus probable que quelque chose d'aussi **extraordinaire**, dont on ne connaît aucun autre cas – le

déplacement d'autant de texte aussi loin sans raison apparente.²⁵

Troisièmement, notre plus ancienne Bible, le Codex Vaticanus, largement louée pour son exactitude, signale ces versets qui réduisent les femmes au silence dans l'Église **comme une interruption inauthentique et fausse**.

Le triangle rouge dans l'image ci-dessous marque l'endroit où le texte original a été interrompu en 1 Corinthiens 14.34-35.



Source de l'image : Bibliothèque nationale de France

À 15 endroits du Codex Vaticanus, deux points et un trait horizontal accompagnés d'un **espace vide** marquent exactement l'endroit où le texte original a été interrompu.

Dans d'autres manuscrits, des interruptions d'au moins **quatre** mots sont conservées aux **15 endroits**. De si longues interruptions ne se produisent en moyenne qu'une fois toutes les 83,5 lignes du texte du Vaticanus.

Si ces symboles n'avaient **rien à voir** avec de fausses interruptions et que l'on choisissait 15 lignes du Vaticanus au hasard chaque seconde sans interruption pendant 100 billions d'**années**, la probabilité que les 15 lignes coïncident **ne serait-ce qu'une fois** avec une interruption de quatre mots ou plus serait inférieure à une sur deux mille.²⁶

De plus, ces longues interruptions ne surviennent pas n'importe où sur ces lignes, mais exactement à **un espace vide pour chacun des 15 symboles** « deux points plus trait » des scribes d'origine.

Ce scribe a expliqué trois fois dans Ésaïe que des traits horizontaux marquent un texte ajouté et, dans ces trois cas, exactement comme pour les 15 cas du Nouveau Testament, il a laissé un **espace vide**

dans le texte, précisément là où un texte ajouté interrompt le texte original. **Seul** le scribe d'origine pouvait laisser des espaces vides dans le texte.

Le jugement de ce scribe selon lequel « que les femmes se taisent » est un texte faux ne peut être écarté, pour deux raisons.

Premièrement, les deux éditions de référence du Nouveau Testament grec s'accordent avec ce scribe pour considérer comme des ajouts inauthentiques les blocs de texte insérés à **un symbole « deux points plus trait » sur deux**.

Deuxièmement, la diversité des manuscrits qui contiennent ces ajouts montre que ce scribe avait accès à **beaucoup plus** de textes néotestamentaires antérieurs au Vaticanus que nous n'en avons aujourd'hui.

Il est vrai cependant que les versets 34-35 figurent quelque part (c'est-à-dire après le verset 33 ou 40) dans tous les manuscrits conservés, ce qui suppose une insertion extraordinairement précoce. Mais le Vaticanus n'est pas le seul à les signaler comme inauthentiques. L'évêque Victor a fait écrire au bas du Codex Fuldensis un texte corrigé qui omet ces versets, et le texte non occidental MS 88 les omet après le verset 33, mais les insère après le verset 40 avec des symboles indiquant qu'ils devraient suivre le verset 33. Puisque ces versets ne figurent pas dans le témoin textuel de 1 Corinthiens utilisé par Victor, l'affirmation de Dan Wallace selon laquelle « ces versets figurent dans tous les témoins textuels de 1 Corinthiens » n'est pas vraie (<https://bible.org/article/textual-problem-1-corinthians-1434-35>). Les spécialistes du texte attribuent des sigles de manuscrits différents à des textes différents contenus dans un seul et même manuscrit. 14.34-35 ne figure pas dans tous les textes distingués par ces sigles de manuscrits distincts. **Il n'est pas vrai que le texte de 14.34-35 soit « soutenu » par tous les manuscrits.**

Sur la base de sa prémisse erronée, Wallace objecte « qu'ils ont dû s'introduire dans le texte au tout premier stade de la transmission... dans le document original ». Qu'une telle chose soit possible, on peut le comprendre à partir de l'adoption **rapide** du verbe « se soumettre » en Éphésiens 5.22²⁷ : cela pourrait aisément expliquer que l'ajout de ces versets 34-35, jusqu'à une date avancée du II^e siècle, se retrouve dans tous les manuscrits conservés.

De nombreux experts de premier plan en critique textuelle concluent que Paul n'a pas écrit ces versets.²⁸ La nouvelle traduction grecque orthodoxe de David Bentley Hart rejette ces versets comme « presque certainement inauthentiques ». La nouvelle Bible de la Société biblique allemande (Deutsche Bibelgesellschaft) indique que ces versets « sont en contradiction avec ce que Paul dit au chapitre 11 » et qu'ils sont « probablement une insertion ultérieure ». (« BasisBibel [traduction allemande de la Bible] ; citation : 14.34, Les versets 34-35 contredisent ce que Paul dit en 1 Corinthiens 11.2-16 sur le rôle des femmes dans l'Église. Il s'agit probablement d'une insertion ultérieure. »)

Résumons encore une fois ce que la Bible enseigne réellement au sujet de ces quatre objections :

1. Hommes et femmes devraient diriger **ensemble**.
2. Les femmes **peuvent** enseigner dans l'Église.
3. Paul encourage **tous** les croyants à aspirer à la fonction de **surveillant**.
4. La Bible encourage les femmes à **prendre la parole** dans l'Église et même à prophétiser.

Un examen attentif de ces quatre raisons dont je **pensais** qu'elles réservaient l'autorité aux hommes montre qu'au contraire la Bible enseigne que les femmes et les hommes sont également libres de diriger selon les dons et la conduite que Dieu leur donne.

Le problème de ces quatre objections contre la participation des femmes à la direction n'est pas seulement qu'aucun des textes qu'elles invoquent ne la fonde réellement. Leur problème décisif est que tant de **principes fondamentaux** de la Bible s'y **opposent directement**, y compris les principes théologiques suivants de Paul, selon lesquels l'homme et la femme sont **égaux** :

Tous deux sont créés de la même manière à **l'image de Dieu**.

Tous deux sont également destinés à **dominer** sur la terre.

Tous deux sont dotés de la **bénédiction de la création**.

Tous deux sont dotés du **mandat de la création**.

Tous deux sont égaux en droits **en Christ**.

La soumission **mutuelle** dans l'**Église** présuppose l'égalité de l'homme et de la femme, de même que la soumission **mutuelle** dans le **mariage**,

l'**unité** du corps de Christ,

le sacerdoce de **tous** les croyants,

la **liberté** en Christ,

la **nouvelle création**, qui a déjà commencé.

L'Esprit accorde des dons à **tous** les croyants pour le service.

La nature de la direction de l'Église comme **service** s'applique **de la même manière** aux hommes et aux femmes.

En 1 Corinthiens 11.11, Paul introduit sa conclusion sur la manière dont les hommes et les femmes doivent conduire le culte dans la prière et la prophétie par le mot qu'il emploie régulièrement pour interrompre une discussion et souligner ce qui est **important**.²⁹ « Toutefois, dans le Seigneur, la femme n'est point sans l'homme, ni l'homme sans la femme. » Galates 3.28 dit de manière semblable : » Il n'y a plus... ni homme ni femme ; car tous vous êtes un en Jésus-Christ. »

La formulation de Paul et les passages parallèles laissent penser que cela décrit l'Église. Il venait de reprendre Pierre parce qu'il s'était retiré de la communion de table avec des non-Juifs, ce qui contredisait l'Évangile. Exclure toutes les femmes de la direction de l'Église contredit certainement encore davantage l'Évangile et notre unité en Christ.

Notes

1. LSJ9 801; D. Dhimitrakou, Μεγάλη Λεξικὸν Ὁλῆς τῆς Ἑλληνικῆς Γλῶσσης (9 vols.; Athens: Oikos Dhimitrakou, 1933–1950) 5:3880 [using the OdysseyUBSU font from LaserGreek in Unicode linguistsoftware.com]].
2. Moulton et Milligan, Friedrich Preisigke, Pierre Chantraine, S. C. Woodhouse, les suppléments au LSJ de E. A. Barber, R. Renihan et P. G. W. Glare, et les treize lexiques supplémentaires que Richard S. Cervin, "Does Kephālē mean 'Source' or 'Authority Over' in Greek Literature? A Rebuttal," Trinity Journal 10 NS (1989) 85-112, en 86-87.

3. Se réfère à la version grecque la mieux attestée des Écritures hébraïques, telle qu'on la trouve dans Rahlfs et les éditions de Göttingen de la Septante, aussi appelée LXX. Nos Bibles anglaises traduisent la plupart d'entre eux par « tête » (head), par exemple la NASB 116 fois et l'ASV 115 fois, parce que « leader » est en anglais un sens courant de « head ».
4. eis kephalēn
5. Par exemple, l'ajout « comme souverain sur eux » après « comme tête » en Juges 11.11 donne à « comme tête » un sens qui, autrement, n'aurait pas été clair pour les lecteurs grecs.
6. « la tête (κεφαλή), à partir de laquelle ἐξ οὗ tout le corps... grandit » en Colossiens 2.19 ; Éphésiens 4.15-16. Colossiens 1.18 explique : « Il est la tête [αὐτός ἐστιν ἡ κεφαλή] du corps, de l'Église, ὅς ἐστιν ἡ ἀρχή, lui qui est "la source [l'origine] (NEB)] de la vie du corps" » (TEV/GNT). 1.16-17 : « car en lui ont été créées toutes choses... tout a été créé par lui... et tout subsiste en lui » ... » par le sang de la croix » (1.20), le Christ » vous a maintenant réconciliés par la mort dans le corps de sa chair » (1.22). 1 Corinthiens 11.3abc, 4b, 5b. Remarquez les références spatiales en Éphésiens 1.20-22 : « dans les lieux célestes, bien au-dessus... sous... l'a donné, lui le plus élevé au-dessus de toutes choses, à l'Église [τῇ ἐκκλησίᾳ]. » Colossiens 2.9-10 : « Car en lui [le Christ] habite corporellement toute la plénitude de la divinité, et vous êtes parvenus à la plénitude de la vie en lui, qui est le couronnement de toute domination. »
7. Chaque mot apparenté du NT se rapporte à la direction ; cf. Philip B. Payne, "What About Headship? From Hierarchy to Equality", in *Mutual by Design: A Better Model of Christian Marriage* (éd. E. Beyer ; Minneapolis, MN : CBE 2017) 150-152.
8. Cf. especially Eldon J. Epp, *Junia: The First Woman Apostle* (Minneapolis: Fortress, 2005) 110–21 and Richard Bauckham, *Gospel Women: Studies of the Named Women in the Gospels* (Grand Rapids: Eerdmans, 2002) 165–186.
9. Cela explique pourquoi Paul a expressément interdit aux femmes d'Éphèse de s'arroger l'autorité pour instruire un homme, et pourquoi ce passage contient un impératif : « Que les femmes apprennent » (1 Timothée 2.11).
10. Vers 370 apr. J.-C., saint Basile, Lettres 69, ligne 45 : « Il [l'évêque de Rome] peut lui-même exercer la pleine autorité [αὐθεντῆσαι] en cette affaire, en choisissant des hommes capables de supporter les fatigues d'un voyage. » Roy J. Deferrari, St. Basil 2:40-43 (LCL).
11. Philip B. Payne, "1. Tim 2.12 and the Use of οὐδέ to Combine Two Elements to Express a Single Idea", NTS 54 (2008): 235-53 examine chaque emploi de οὐδέ par Paul. Philip B. Payne, "Οὐδέ [oude] Combining Two Elements to Convey a Single Idea and 1 Timothy 2:12," in *Missing Voices: Broadening the Discussion on Men, Women, and Ministry*, ed. Hilary Ritchie (Minneapolis: CBE International, 2014), 24-34, répond aux objections et illustre cet emploi de οὐδέ dans la littérature grecque.
12. Exode 15.21 ; Juges 5.2-31 ; 1 Samuel 2.1-10 ; 25.24-31 ; Proverbes 31 (31.1 "an inspired utterance his [King Lemuel's] mother taught him" NIV) et Luc 1.25, 42-45, 46-55, Proverbes 31
13. C. E. B. Cranfield, *The Epistle to the Romans* (ICC; Edinburgh: T&T Clark, 1979) 2:781.
14. Cela encourage tous les croyants à aspirer à la fonction de surveillant.
15. Douglas J. Moo, "The Interpretation of 1Timothy 2:11–15: A Rejoinder," *Trinity Journal* 2 NS (1981) 198–222, at 211; Thomas R. Schreiner, "Philip Payne on Familiar Ground: A Review of Philip B. Payne, *Man and Woman, One in Christ: An Exegetical and Theological Study of Paul's Letters*" *JBW* (Spring 2010) 33–46, at 35.
16. Les inscriptions funéraires montrent que cette expression idiomatique exprime la fidélité.
17. Par conséquent, toute affirmation selon laquelle un mot isolé de cette expression fonctionnerait aussi comme une exigence distincte fait un mauvais usage de l'expression idiomatique et suppose un double sens. Il est faux d'isoler un mot d'une locution idiomatique et d'interpréter ce mot comme une exigence à part.
18. Chrysostome a écrit : « Certains ont pensé que le v. 11 parle des femmes en général, mais il n'en est rien, car pourquoi introduirait-il au sujet des femmes quelque chose qui interrompt son propos ? Il parle de celles qui ont le rang de diaconesses. » NPNF1 13:763 ; NPNF1 13:116.
19. Tim Friberg, coauteur de *The Analytical Greek New Testament*, a établi ces chiffres sur la base de deux comptages dans l'ensemble du NT grec.
20. G. H. Hugenberger, "Women in Church Office: Hermeneutics or Exegesis? A Survey of Approaches to 1 Timothy 2:8-15" *JETS* 35/3 (1992) 341-60, en 360 n. 78 : « Les normes qui utilisent une terminologie à orientation masculine devraient en général être interprétées de manière à inclure les deux sexes. »
21. Le Codex Vaticanus B, largement considéré comme le manuscrit grec le plus fiable du Nouveau Testament.
22. W. Klein, "The Church and the Prophets," *ATR* 44 (1962) 8.

23. Ulrich Schmid, "Conceptualizing 'Scribal' Performances: Reader's Notes," in *The Textual History of the Greek New Testament: Changing Views in Contemporary Research*, ed. Klaus Wachtel and Michael Holmes (Atlanta: SBL, 2011), 49-64, at 62, 50, 58: Readers ... react[ed] to what they read by adding comments in the margin. . . . Certaines de ces notes ont pu être recopiées dans le texte par des scribes qui devaient copier un tel [manuscrit] « embelli ». . . . La tendance des scribes, du moins du point de vue des anciens, semble avoir été d'intégrer les notes marginales dans le texte principal. »
24. Par ex. Plutarque, Aristophane, Aristote, Sophocle, Démocrite, Aelius Aristide et de nombreux rabbins.
25. C'est ce qu'on appelle la « probabilité de transcription ». Il s'agit d'un cas unique. La raison principale pour laquelle nous le reconnaissons comme texte marginal ne compromet pas la fiabilité d'un autre texte.
26. Si les traits et les points n'ont rien à voir avec des insertions, la probabilité que cela se produise quelque part sur l'ensemble des 15 lignes est d'une sur 83,5¹⁵. C'est moins d'une sur 6,6880134 x 10²⁸ (10²⁸ = 100 billions fois 100 billions). Une année compte 31 536 000 secondes.
27. Comme le montrent pratiquement toutes les éditions grecques, les plus anciens manuscrits d'Éphésiens 5.22 ne contiennent pas de verbe « se soumettre ». Le commentaire de Jérôme dit que, dans les manuscrits grecs, le verbe « se soumettre » du verset 21 n'est jamais répété au verset 22. Le texte de l'UBS dit qu'il est « presque certain » que « se soumettre » a été ajouté plus tard. Le premier manuscrit où apparaît, quelque part au verset 22, une forme de « se soumettre », le Codex Sinaiticus, a été écrit vers 360 apr. J.-C. Mais ensuite, chaque manuscrit conservé contient « se soumettre ». Comme aucun manuscrit ultérieur n'a supprimé « se soumettre », il n'est pas plausible que « se soumettre » ait été supprimé de tous les plus anciens manuscrits. Paul a en effet écrit : « Soumettez-vous les uns aux autres dans la crainte de Christ, vous les femmes à vos propres maris... » Par conséquent, la soumission de l'épouse dépend, pour son verbe, de « se soumettre les uns aux autres ». Le pronom réciproque exige une soumission mutuelle. Il ne peut donc pas s'agir de la soumission à un supérieur. Se soumettre signifie plutôt ici « soumission au sens d'une concession volontaire dans l'amour », BDAG 1042. Colossiens 3.18 dit que la femme doit se soumettre « comme il convient dans le Seigneur ». La raison que la Bible donne pour la soumission de la femme n'est pas une hiérarchie des sexes instituée par Dieu, mais « afin que la parole de Dieu ne soit pas blasphémée » [Tite 2.5] : se conduire de manière à ne pas enfreindre les normes culturelles. Cf. « afin que, si quelques-uns de leurs maris n'obéissent pas à la parole, ils soient gagnés sans parole par la conduite de leurs femmes... Les maris se soumettent de la même manière [à leurs propres femmes], vivent dans une relation sage les uns avec les autres, les reconnaissent comme un vase féminin [BDAG 208, gynaikeios, « féminin ».] plus faible et précieux, et rendez-leur l'honneur qu'elles méritent comme cohéritières de la grâce de la vie, afin que vos prières ne soient pas entravées » [1 Pierre 3.1, 7].
28. Philip B. Payne, *Man and Woman, One in Christ* (Grand Rapids, MI: Zondervan, 2009) 226-227 cite cinquante-cinq études qui parviennent à cette conclusion. Parmi elles figurent le spécialiste évangélique du texte le plus renommé, Gordon Fee, et récemment Richard Fellows. Le grand spécialiste catholique romain Joseph Fitzmyer a constaté que « la majorité des interprètes d'aujourd'hui » concluent qu'il s'agit d'un ajout ultérieur. La spécialiste du texte Kim Haines-Eitzen constate que c'est ce qu'affirment « presque tous les spécialistes aujourd'hui ».
29. BDAG 826, « interrompre une discussion et souligner l'essentiel » ; A. T. Robertson, *A Grammar of the Greek New Testament in the Light of Historical Research* (Nashville, TN: Broadman Press, 1934), 1187, citant Blass, "to single out the main point." BDF§449 (p. 234) « chez Paul, pour clore une discussion et souligner l'essentiel. »